Observation tres interressante sur la nécrose

Mémoire à consulter, par M. Bouillaud, medecin à St Dizier.

M. Malinet fils, agé de 13 ans et demi, a éprouvé il y a à peu près trois ans, pendant plus de huit jours, des douleurs atroces, à la partie anterieure et infre de la cuisse, avec rougeur et tumeur assés égale. on ne pouvoit appliquer à ce mal que le traitement antiphlogistique. ainsi saignées cataplasmes emolliens, et après un peu resolutifs, bains, douches &c. ont été employés. malgré tout, ce n'a été qu'avec grande peine qu'on est parvenu à enlever la douleur, à laquelle a succedé constamment un gonflement indolent qui embrassoit tout le tour de la cuisse, mais qui ne genoit pas l'enfant, et ne l'empechoit point de se livrer à tous les divertissemens des autres écoliers.

reconnoissant pour lors la nature de cette maladie je voulus le mettre à l'usage des pilules et emplâtres fondans, extrait de cigue et autres. mais ce traitement n'a pas duré, ainsi que cela arrive dans les maladies longues qui laissent d'abord aller et venir, sans marquer tout leur danger, et par lesquelles on ne veut pas user de drogues un temperament, parceque ce danger n'est pas assés frapant. enfin après 3 ans de tranquillité, cette tumeur s'est ouverte par une petite playe fistuleuse. un chirurgien consulté a conseillé la pierre à cautère pour l'aggrandir. un autre dans le même but s'est servi de l'instrument. on a reconnu par la sonde que l'os etoit carié, mais à l'aide d'une contre-ouverture et d'un seton, l'on est venu après bien à bout de vuider le foyer. l'os a paru se recouvrir, et quoyqu'à la longue, les playes se sont un moment cicatrisées, pour se rouvrir huit ou dix jours après avec assés de douleur. je ne dirai plus rien de cet état qui va paroitre sous les yeux. *

* L'enfant etoit porteur de ce memoire, en mai 1789.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 39 n° 125

Seulement je dois instruire que les moyens internes n'ont pas été negligés. on a repris les fondans, on a essayé mais très peu de temps le Kina et le lait. on a même voulu employer le Remede de Van-Swieten interieurement et en injections, force tisane de douce amere et beaucoup de purgations (bien inutiles) on voudroit etre instruit au juste du parti quil y auroit à prendre pour guerir ce mal opiniatre, et j'ai conseillé à cnd.t sa mere de recourir bien vite aux plus habiles medecins et chirurgiens de la capitale, ne fut-ce que pour la tranquillité. à St. Dizier le 12 mai 1789

signé Boulland M.e ch.en

Consultation de M.rs Louis et de Sault écrite currente calamo chez le malade à paris.

Le gonflement du femur, et les signes commemoratifs qui nous ont été transmis dans le récit de M.r Boulland, ne nous laissent aucun doute sur la nature de la malade: elle a été primitivement à l'os, et il y en a une portion privée de vie. c'est une nécrose que les sucs nourriciers fournis par le perioste pour une nouvelle ossification informe, retiennent comme encaissée dans cette espece de régénération. nous avons cent exemples de pareille maladie, et l'on a donné le nom de sequestre à la partie osseuse alterée que la nature detachera, et dont l'art fera l'extraction lorsque les circonstances le permettront. en attendant la manifestation de ces dispositions favorables, le conseil soussigné, ~~estime~~ qui regarde ce cas comme une maladie purement locale, estime quil est de toute inutilité de tourmenter le jeune homme par aucuns remedes ni internes ni externes, puisque sa santé est tres bonne, à cet accident près: quon doit supprimer les cauteres par la même raison, mais quil est de la plus grande utilité de conserver par un seton la communication des deux ouvertures. si la matiere que fournissent les chairs necessairement fongueuses, qui correspondent à la

portion d'os nécrosée et avec laquelle elles ne peuvent être unies, venoit à séjourner dans la partie, elle formeroit les depots, les fusées, et ce seroit un mal accidentel, dont le traitement ne conduiroit nullement à la guerison du mal foncier. on le repete, il ne peut y avoir de cure radicale que par la sortie de l'os originairement et primitivement malade, et qui actuellement est un corps etranger. il faut attendre du temps la disposition qui mettra à portée d'en faire l'extraction. le pansement des orifices fistuleux doit etre très simple. un plumaceau ou une emplatre d'onguent de la mere ou de toute autre composition suffira. c'est la liberté de communication que le seton entretiendra qui doit être l'objet principal en attendant que la nature s'explique sur la necessité de secours ulterieurs.

délibéré à paris le 20 mai 1789. Louis, desault,

suit la lettre ecritte à m. Louis, par m. Brignier, chir. à st. dizier le 16 octobre 1789, après cinq mois. et 9 dessous la reponse de mr. Louis, que mr. desault a signée.

Le conseil soussigné qui se rappelle parfaitement l'examen fait le 20 du mois de mai dernier, et l'avis qu'il a donné sur les moyens de parvenir à la guerison d'une maladie qui datoit de 3 ans, voit avec satisfaction que ces moyens ont été salutaires. il pense maintenant d'après les renseignemens de m. Brignier qu'on peut espere la cure radicale sans la sortie de la portion d'os que nous avions raison de regarder comme corps étranger. à l'age de m. mathuret, et dans la parfaite santé dont il jouit à l'accident près de la cuisse, que nous avons justement consideré comme un mal local, sans aucun indice de vice scrophuleux, d'humeurs froides &c. à cet age où la nature agit avec énergie pour completter l'accroissement de toutes les parties, elle a pu tellement encaisser le sequestre, que n'ayant plus aucune communication avec les parties molles environnantes, elles se seront parfaitement consolidées sur la production

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

n.° 12.

reparatrice de la necrose. Le sequestre peut donc etre conservé
d'une maniere permanente et nullement nuisible. ainsi dans l'etat
actuel des choses, nous adoptons le sage avis de m.r Seigneur
qui propose de diminuer la bandelette du seton, et de le borner à
un simple fil, capable au besoin d'en renouveller le trajet plus
amplement si la matiere purulente paroissoit en plus grande quantité
que l'intervalle conservé entre les deux orifices ne doit fournir.

mais pour favoriser d'autant plus la parfaite consolidation des
parties qui ont été dilacerées, et accelerer efficacement le moment
où l'on pourra prononcer l'absolue terminaison de la maladie
nous estimons qu'il seroit utile d'entourer la cuisse de com-
presses trempées dans de l'eau de chaux, qu'on pourra animer d'un
dixieme d'eau de vie, et de contenir ces compresses par une
bande roulée en doloires, afin qu'une compression legere et
methodique, affermisse les chairs sur l'os qui en leur soutien
et soit ^[l'excrement?] expulsif vers le seton, qu'on supprimera lorsque l'opera-
tion parfaite aura fait connoitre que les soins de l'art
sont superflus. deliberé à paris le 21 octobre 1789

L!